



Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saguenay tenue à la salle des délibérations située au 201, rue Racine Est à Chicoutimi, le 17 décembre 2025 à 11h45.

Sont présent(e)s :	Luc Boivin, Maire	Michel Thiffault	Audrey Lapointe
	Claude Bouchard	Michel Tremblay	Joan Simard
	Jacques Cleary	Alain Doré	Renée Simard
	Carl Dufour	Cathy Fortin	Daniel Tremblay-
	Serge Gaudreault	François Fortin	Larouche
	Raynald Simard	May Gagnon	

ÉGALEMENT

PRÉSENTS: M. Gabriel Rioux, directeur général et Mme Annie Jean, assistante-greffière.

À 11h57, Monsieur le Maire préside et, après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR

- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028
- PÉRIODE DE QUESTIONS
- PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL
- LEVÉE DE LA SÉANCE

AVIS DE CONVOCATION

L'assistante-greffière dépose devant le conseil l'avis de convocation et le bordereau de transmission de la présente séance extraordinaire qui atteste qu'il a été valablement notifié à tous les membres du conseil par un moyen technologique.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

VS-CM-2025-744

Proposé par Claude Bouchard

Appuyé par Jacques Cleary

QUE le conseil municipal de la Ville de Saguenay adopte l'ordre du jour de la présente séance.

Adoptée à l'unanimité.

2. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028

VS-CM-2025-745

Proposé par Audrey Lapointe

Appuyé par Cathy Fortin

QU'il soit résolu d'adopter le programme triennal des dépenses d'immobilisations tel que montré sur le document intitulé « Plan triennal d'immobilisations 2026-2027-2028 » daté du 17 décembre 2025 établissant les dépenses d'immobilisations retenues par la Ville de Saguenay comme suit :

2026	2027	2028
135 523 840 \$	132 419 240 \$	119 435 740 \$

QUE le conseil municipal de la Ville de Saguenay décrète que le Programme triennal des immobilisations 2026-2027-2028 sera diffusé sur le site internet de la Ville de Saguenay ;

ET QUE le Service des communications et des relations avec les citoyens de la Ville de Saguenay soit mandaté afin de faire la diffusion requise.

Adoptée à l'unanimité.

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été tenue.

4. PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

Une période d'intervention des membres du conseil a été tenue.

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

VS-CM-2025-746

Proposé par Joan Simard

Appuyé par Claude Bouchard

QU'il soit résolu de lever la présente séance à 12h08.

Adoptée à l'unanimité.

Ce procès-verbal sera ratifié à la séance ordinaire du conseil de la Ville de Saguenay le 13 janvier 2026.

Luc Boivin, maire

Annie Jean, assistante-greffière de la
Ville

AJ/sg